

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 juillet 2021

### UNE DEUXIÈME VIE POUR D'ANCIENS KIOSQUES À JOURNAUX

**La Métropole et le Territoire Marseille-Provence lancent de nouveaux appels à projets pour encourager leur reconversion**

**Après le succès des premiers appels à projets, 40 des 53 kiosques appartenant à la Métropole sont aujourd'hui exploités, soit pour la diffusion de la presse, soit par de nouvelles activités proposant aux citoyens de nouveaux produits et services de qualité : créateur de bijoux, fleuriste, glacier, billetterie, vendeur de fruits et légumes ...**

#### ***Des conversions gages de succès pour un centre-ville redynamisé***

Dans la continuité de sa volonté de redynamisation du centre-ville de Marseille, le conseil de Territoire Marseille-Provence a décidé de poursuivre la conversion de certains kiosques vers de nouvelles activités commerciales de proximité. C'est ainsi qu'un kiosque de créateurs de bijoux a ouvert au 62 La Canebière (1<sup>er</sup> arrondissement) tout comme une boulangerie, « Pain Pan », place des Chartreux (4<sup>ème</sup> arrondissement), qui connaissent aujourd'hui un franc succès.

Prochainement, un kiosque situé au 189 Boulevard Chave (5<sup>ème</sup> arrondissement) proposera de la vente de café à emporter et ouvrira courant juillet. Egalement, un bar à sushis au Square Stalingrad (1<sup>er</sup> arrondissement) et un stand de vente de bagels installé sur la place Félix Barret (6<sup>ème</sup> arrondissement) devraient ouvrir leurs portes.

Soucieuse d'accompagner le développement des commerces de proximité malgré la crise sanitaire, la Métropole a approuvé, le 4 juin dernier, l'exonération de la redevance d'occupation du domaine public 2021 pour les kiosques fermés réglementairement.

#### ***5 nouveaux appels d'offres publiés***

Cinq nouveaux kiosques font actuellement l'objet d'un appel à projets : un kiosque situé boulevard Jean Moulin (5<sup>ème</sup> arrondissement) pour une activité de vente de fleurs et plantes, un autre au 2 allée Léon Gambetta (1<sup>er</sup> arrondissement) pour une activité de vente de jus de fruits, de légumes et de petit snacking en complément, un troisième au 111 La Canebière (1<sup>er</sup> arrondissement) pour de la vente de cactées et plantes grasses, un quatrième au 73 Boulevard Baille (6<sup>ème</sup> arrondissement) pour une activité de vente de produits cosmétiques et d'épicerie biologique et un dernier au 12 Boulevard Baille (6<sup>ème</sup> arrondissement) pour de la vente de produits et de plats exotiques.

Les candidats peuvent proposer leur projet jusqu'au 5 juillet 2021 en téléchargeant les dossiers de candidature sur le site internet du conseil de Territoire Marseille-Provence :

> [Appels à projets - Reconversion des kiosques à journaux \(marseille-provence.fr\)](https://marseille-provence.fr)

L'entretien, la maintenance et la gestion des relations avec les gérants sont réalisés en partenariat avec JC DECAUX.